



Saint-Denis, le 6 août 2026



STOP À LA DÉSHUMANISATION DU TRAVAIL !

Malgré un chiffre d'affaires de 1,18 milliard d'euros au premier semestre 2026, les agents de la reprographie de La Chapelle travaillent avec beaucoup moins de moyens chaque année et, de plus, ils ne bénéficient d'aucune reconnaissance et de trop peu de formations. Les agents les plus anciens doivent former les nouveaux sans reconnaissance de leurs compétences et sans bienveillance managériale.

De nombreux arrêts maladie et absences viennent s'ajouter à une désorganisation du travail.

Pour la CGT, nous tirons le signal d'alarme. Nous alertons la direction de la dégradation des conditions de travail, malgré les remontées des cheminots.

Depuis de nombreux mois, les agents de la Chapelle font état de problèmes récurrents de désorganisation du travail :

- machines défectueuses (matériel inadapté pour la réalisation des commandes, pas d'entretien sur les machines, pas de contrat de maintenance sur les nouvelles machines),
 - manque de personnel (arrêts maladie, burn-out, temps partiels non pris en compte, dans le cadre de l'organisation des remplacements du personnel en représentation syndicale, du cadre autorisé et du cadre autorisé fonctionnel),
 - formations métier absentes,
 - rapatriement de machines défectueuses et voire obsolètes sur le site,
 - formations assujetties à des objectifs de validation ou de prime annuelle,
 - process qui ralentit l'autonomie des cheminot.e.s,
 - gestion des stocks à l'économie pour la réalisation du travail (manque de papier, d'encres),
 - management anxigène (lean management),
 - non-reconnaissance de la pénibilité au travail selon l'article R4541-2 du Code du travail,
 - discrimination syndicale,
 - non-reconnaissance de qualification (déqualification des postes),
 - polyvalence, polyvalence accrues à l'extrême en raison de l'application de l'accord classification et rémunération que la CGT n'a pas signé.
- Pour la CGT, nous demandons des moyens matériels et humains supplémentaires, des formations pour exercer correctement nos métiers.

Nous exigeons l'arrêt immédiat du management anxigène, délétère et d'opprobre. La CGT refuse que les agents de la Chapelle subissent cette surcharge mentale et professionnelle ; ils n'ont pas à subir les mauvais choix de la direction.